

Le commerce

Politique du Canada

Le bien-être et la prospérité des Canadiennes et des Canadiens dépendent de la bonne performance du commerce extérieur et de l'investissement. Ces dix dernières années, la valeur annuelle des exportations canadiennes a presque doublé, atteignant 275 milliards \$ en 1996. Les exportations de biens et de services représentent maintenant plus de 38 p. 100 du produit intérieur brut du Canada, soit le taux le plus élevé parmi les pays du G-7.

La politique commerciale canadienne vise à rendre plus facile et plus prévisible l'accès au marché américain et aux autres marchés étrangers. Elle a aussi pour objectifs d'améliorer constamment les règles internationales qui régissent les échanges et les investissements, et d'en élargir le champ d'application.

Le Canada se rapproche peu à peu de ces objectifs depuis une dizaine d'années. Il a négocié l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et son pendant nord-américain, l'ALENA; il a en outre participé à l'Uruguay Round de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), lequel a abouti à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces accords ont produit un cadre de réglementation beaucoup plus perfectionné et favorable au commerce et à l'investissement.

Réunion ministérielle de Singapour

La première conférence ministérielle de l'OMC, tenue en décembre 1996 à Singapour, a marqué un point tournant dans le système commercial multilatéral. Les membres ont réaffirmé leur appui aux initiatives de libéralisation dans les secteurs de la technologie de l'information, des services de télécommunications de base et des services financiers. Ils se sont en outre dits favorables à la tenue des autres négociations et examens convenus dans le cadre de l'Uruguay Round, à l'égard de l'agriculture et des services, par exemple. Les membres ont aussi inscrit à l'ordre du jour de l'OMC d'autres rubriques comme l'investissement, la politique de concurrence et la transparence dans les marchés publics, montrant par là que le système peut s'adapter aux besoins changeants de l'économie mondiale.

Le Canada a retenu d'autres initiatives complémentaires pour libéraliser davantage les échanges et concrétiser ses priorités d'accès au marché. Il a ainsi mis l'accent sur l'Asie-Pacifique par un forum de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et intensifié sa présence en Amérique latine, notamment par les discussions sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et sur un accord bilatéral avec le Chili; de plus, il a réalisé